Lomme : Un père frappé pour avoir défendu son fils de 7 ans

14/08/2010 à 15h07

Le 11 août, un enfant âgé de 7 ans joue sur un simulateur de conduite à moto. Le papa, David X. a mis les sous et le gamin se passionne. Un adolescent vire le petit. Bagarre.

Ceci dit, le garçon indélicat a le nombre pour lui : il fait partie d'un groupe de 24 personnes du centre de loisirs du centre social Marcel Bertrand. Ce jour-là, le groupe, encadré par deux animateurs, était parti passer l'après-midi au Planet Bowling de Lomme où se trouvent de nombreuses pistes, ainsi que des jeux électroniques.

Et, quand le papa se fâche, l'adolescent le prend de haut. Pire, un inconnu intervient et commence à frapper le père. **Youssef H., 22 ans, jamais condamné**, animateur au centre, intervient, dit-il, pour séparer les protagonistes. Mais, concrètement, il explique : « **J'ai ceinturé la victime** » . Le président Bernard Lemaire s'étonne : « C'est bizarre tout de même de ceinturer, comme vous dites, la victime. Cela revient un peu à l'empêcher de se défendre ? » Le prévenu : « C'était lui le plus proche de moi ».
Le président : « C'est bizarre, vous ne lui avez pas rendu service, d'autant que **des enfants sont venus le frapper aussi** ».
(…)
Youssef H. persiste : « Je n'ai pas frappé, jamais, je ne donnerais ce genre de spectacles devant les enfants ! Même si j'en voulais à quelqu'un, **je ne frapperais jamais en public** ».
Le prévenu assure ne pas connaître l'inconnu qui a commencé à frapper et ajoute : « **Je fais le ramadan, j'étais un peu fatigué et énervé** ».

suite : Nord Eclair

(merci à Jaime Horta)